

Multi-primaire dispersion

UZIN PE 260

Primaire concentré filmogène pour support non absorbant et absorbant

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ non dilué comme primaire d'adhérence de sol pour un support dense et peu absorbant.
- ▶ dilué comme primaire d'adhérence de sol pour un support absorbant.

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ ancien support à assainir présentant des résidus de colle ou de ragréage résistant à l'eau, bien adhérent (par ex, résidus de colle en résine synthétique, néoprène, bitume ou dispersion)
- ▶ un support dense ou peu absorbant (par ex. sol en pierre et carrelage en céramique, peinture résistante à l'eau, enduction époxy)
- ▶ une ancienne chape d'asphalte coulé ou non sablée
- ▶ une chape magnésite ou xylolithe
- ▶ du panneau de particules P4 - P7, OSB 2 - 4 et autre support en bois approprié
- ▶ avant application d'un ragréage avec une masse de ragréage ciment ou sulfate de calcium UZIN
- ▶ avant un travail de chape avec un ciment rapide UZIN et un adjuvant de chape UZIN
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- ▶ une sollicitation avec siège à roulettes selon DIN EN 12 529
- ▶ une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN PE 260 est un primaire dispersion très concentré à utiliser aussi bien sur un support dense qu'absorbant, principalement avant un travail de ragréage. Pour usage en intérieur.

- ▶ très concentré
- ▶ filmogène
- ▶ pont d'adhérence idéal sur un support dense
- ▶ effet de blocage élevé à l'eau de gâchage



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	CUBE it simple
Conditionnement	10 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur à l'état liquide	blanc
Couleur à l'état sec	transparent
Consommation	40 - 150 g/m ²
Temps de séchage	1 heure*
Temp. min. de mise en oeuvre	10 °C au sol

*À 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air. Voir également „Tableau d'utilisation”.



www.blauer-engel.de/ut113

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Les chapes ciment et sulfate de calcium doivent être poncées et soigneusement aspirées. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Nettoyer de manière intensive un support d'usure lisse et non absorbant avec UZIN Basic Cleaner et le matifier après séchage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater le contenant à la température ambiante et bien le secouer.
2. Appliquer le primaire, avec un rouleau nylon peluche UZIN, régulièrement et à saturation sur toute la surface. Éviter la formation de flaques.
3. Après utilisation, nettoyer les outils à l'eau.

TABEAU D'APPLICATION:

Support/Application	Consommation	Temps de séchage
Résidus de colle résistant à l'eau, bien adhérent	100 - 150 g/m ² (pur)	env. 1 heure*
Chape d'asphalte coulé non sablé, support dense		
Panneau de particules, support en bois		
Chape magnésite, xylolithe		
Support poussiéreux ou rugueux	50 - 75 g/m ² (1:2 à 1:1)	env. 1 heure*
Support absorbant, par ex. chape ciment et anhydrite	env. 40 g/m ² (jusqu'à 1:3)	env. 30 - 60 minutes*

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Tenue en stock min. 12 mois, à température modérée, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement un emballage entamé et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater l'emballage à la température ambiante.

- Conditions idéales de mise en œuvre de 15 °C à 25 °C, température du sol supérieure à 15 °C, humidité relative de l'air inférieure à 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent la durée de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse la réduisent.
- En cas de ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche de ragréage précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 260 (dilué 1:3). Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le second ragréage ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- En cas de ragréage supérieur à 10 mm, utiliser un primaire à base de résine réactive, par ex. UZIN PE 460 sablé.
- Non adapté pour un collage direct avec une colle à parquet ou avec une colle de résine réactive 1 composant destinée à la pose d'un revêtement de sol.
- En cas de ragréage ultérieur suivi d'une pose de parquet, utiliser une colle dispersion UZIN, une colle de résine réactive 2 composants UZIN ou UZIN MK 250.
- Non adapté sur des résidus de colle hydrosoluble (par ex. colle base lessive de sulfite) ou fixateur comme sur d'anciens résidus de colle bitume. Consulter le guide produits UZIN pour trouver un produit adapté.
- Les règles reconnues de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, Ö-Norm, SIA, etc.).
- Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière :
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol", Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet", Ö-Norme B 5236
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation de supports pour les travaux de revêtement de sol et parquet".
 - Notice BEB „Evaluation et préparation des supports".
 - Notice de l'Association centrale du bâtiment allemand (ZDB) „Revêtement de sol souple, revêtement de sol textile et parquet sur sol chauffant".

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- Sans solvant
- EMICODE EC 1 PLUS / À très faible émission
- DE-UZ 113 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Dispersion aqueuse de polymère, conservateurs, additifs et eau.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Pour la mise en œuvre, veiller à maintenir une bonne ventilation des locaux et utiliser une crème de protection de la peau. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser.

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés.

Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide.

Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.